Saint-Gratien (95) : Les prières sur la voie publique restent interdites

11/01/2011 à 6h49

Jacqueline Eustache-Brinio, maire et conseillère régionale UMP de Saint-Gratien (Val-d'Oise), vient de reconduire son arrêté interdisant «*tout attroupement en vue d'une pratique cultuelle sur l'espace public*». Une manière, selon elle, de lutter contre la montée de l'islam radical. L'arrêté municipal pourrait également concerner d'autres cérémonies comme le traditionnel pèlerinage catholique de Pâques.

Je suis allée aux Raguenets à la rencontre de quatre hommes qui ont refusé de me serrer la main parce que je suis une femme.

Jacqueline Eustache-Brinio a décidé de faire face aux musulmans qui font pression pour disposer d'un lieu de prière dans sa ville. Lors de ses vœux à la population, ce week-end, elle a réaffirmé dans un discours musclé ses «principes de laïcité», après avoir appris officiellement par courrier la constitution de l'association de musulmans de Saint-Gratien – la troisième association du genre – dont l'objectif est justement d'obtenir un nouveau lieu de prière.

L'association des musulmans turcs de la ville dispose en effet de son propre lieu de prière, rue Pierre-Curie. «*C'est un combat à mener contre un islam radical, avec lequel aucun dialogue n'est possible*», a expliqué Jacqueline Eustache-Brinio, vivement applaudie par ses invités à la salle Georges-Brassens.

Le dimanche 29 août, une centaine de personnes «*venues de communes voisines*», selon la maire, avaient investi le city stade du quartier des Raguenets pour une prière collective sur

la voie publique. Ce rendez-vous avait été donné via des réseaux sociaux d'Internet et par SMS. Jacqueline Eustache-Brinio avait vu rouge. (…)

Le Parisien